



INTITULE DE L'ACTION

DIPLOME D'ÉTAT D'INFIRMIER BLOC OPERATOIRE

FICHE MÉTIER

L'infirmier(e) de bloc opératoire intervient avant, pendant et après une opération. Il prépare le matériel, assiste le patient et joue le rôle d'instrumentiste du chirurgien pendant l'intervention. Il est également présent en salle de réveil.

Il travaille sous la responsabilité du chirurgien et d'un cadre infirmier. Ses activités et gestes techniques se déclinent en trois phases, avant une opération, pendant l'intervention et après l'opération.

L'infirmière de bloc opératoire opère debout, très souvent dans l'urgence et le stress, et selon des horaires irréguliers liés au tableau.

L'infirmier de bloc opératoire opère debout, très souvent dans l'urgence et le stress, et selon des horaires irréguliers liés au tableau de service et qui n'excluent pas le travail de nuit.

OBJECTIFS

Au terme de sa formation, l'infirmier de bloc opératoire diplômé d'État doit être capable, dans le cadre d'une démarche qualité :

- Élaborer un processus de soins infirmiers personnalisés adaptés au contexte de son activité.
- De garantir et de faire respecter les règles d'hygiène et de participer à l'évolution des pratiques.
- De garantir et de faire respecter la sécurité des personnes dans le contexte technologique des secteurs d'activités.
- De dispenser des soins adaptés aux différentes techniques chirurgicales en garantissant la sécurité de l'opéré, des personnels et de l'environnement.
- De travailler en équipe et de participer à la formation des personnes intervenant dans ses différents secteurs d'activités, d'agir comme partenaire de santé dans le cadre législatif et réglementaire, déontologique et éthique.
- De participer à la gestion et à l'organisation de ses domaines d'activités afin de permettre la maîtrise conjointe de la qualité et des coûts.
- D'évaluer et de réajuster sa pratique professionnelle.



PUBLIC VISÉ

- Infirmier diplômé d'État

PRÉREQUIS

- Avoir réussi aux épreuves de sélection d'accès à la formation

POSITIONNEMENT

Concours :

Épreuve d'admissibilité : sélection sur dossier composé d'un CV, Lettre de motivation, projet professionnel motivé ou situation.

Epreuve d'admission : ORAL

MODALITES & DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

La formation est accessible par concours uniquement. Les épreuves de sélection sont organisées d'avril à juin.

L'entrée en formation est prévue en septembre de l'année n

CONTENU DE FORMATION

Module I : Hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

Module II : L'infirmier du bloc et l'environnement technologique

Module III : L'infirmier de bloc opératoire et la prise en charge de l'opéré au cours des différents actes chirurgicaux

Module IV : L'infirmier de bloc opératoire dans la maîtrise de sa fonction

Enseignement théorique, travaux dirigés et travaux pratiques 919 heures 30 semaines et 3 jours

Suivi pédagogique	30 heures	1 semaine
Enseignement clinique	1 316 heures	37 semaines et 3 jours
Temps de formation autogéré	30 heures	1 semaine
Total	2 295 heures	70 semaines
Congés	280 heures	8 semaines
Total formation	2 575 heures	78 semaines

Organisme de formation Projet Professionnel Plus

☎ : 0594 28 44 35

SIRET : 435 190 830 000 32

🌐 : www.projetproplus.fr

✉ : 53 avenue du Général de Gaulle - BP 90402 - 97329 CAYENNE CEDEX

☎ : 0694 23 46 65

Code APE : 8559A

N° de déclaration d'activité : 96 97 302 88 97 auprès de la préfecture de la Région Guyane

✉ : accueil@projetproplus.fr

N° Finess : 970305128



MOYENS PRÉVUS

- **Moyens pédagogiques**
 - Documentation remise au stagiaire
 - Support de cours
 - Simulations
- **Moyens techniques**
 - Table d'opération
 - Boite à instruments
- **Moyens d'encadrement**

Cadre IBODE avec une expérience de plus de 40 années, IBODE, technicien, chirurgien orthopédiste, chirurgien ophtalmologiste.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

- **Suivi de l'exécution**
 - Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
 - Questionnaire d'évaluation sur l'intervention des intervenants.
- **Sanction**
 - Contrôles continus d'évaluation des connaissances, dossiers, recherches, travaux de groupe ou individuel,
 - Diplôme d'état d'infirmier Bloc Opérateur.

DURÉE, PÉRIODE DE RÉALISATION ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT

Durée totale de la formation : 2575 heures sur 18 mois

- Date de début de la formation
- Date de fin de la formation

Organisme de formation **Projet Professionnel Plus**

☎ : 0594 28 44 35

SIRET : 435 190 830 000 32

🌐 : www.projetproplus.fr

✉ : 53 avenue du Général de Gaulle - BP 90402 - 97329 CAYENNE CEDEX

☎ : 0694 23 46 65

Code APE : 8559A

N° de déclaration d'activité : 96 97 302 88 97 auprès de la préfecture de la Région Guyane

✉ : accueil@projetproplus.fr

N° Finess : 970305128



Horaires

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30	8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30	8h30 à 12h30	8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30	8h30 à 12h00
Soit 7h30	Soit 7h30	Soit 4h00	Soit 7h30	Soit 3h30

Rythme

- En continu

Cout de la formation : 13 645 €

Lieu : 53 Avenue du Général de Gaulle à Cayenne.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Cette formation permet de travailler en établissements hospitaliers publics comme privé,

SUITE DE PARCOURS


Il est possible de suivre :

La formation **cadre de santé**

Organisme de formation Projet Professionnel Plus

☎ : 0594 28 44 35

SIRET : 435 190 830 000 32

 : www.projetproplus.fr

✉ : 53 avenue du Général de Gaulle - BP 90402 - 97329 CAYENNE CEDEX

☎ : 0694 23 46 65

Code APE : 8559A

N° de déclaration d'activité : 96 97 302 88 97 auprès de la préfecture de la Région Guyane

✉ : accueil@projetproplus.fr

N° Finess : 970305128